

Un château disparu La Motte de Montlaur à Concorès

Au cours du dépouillement des archives du château de Besse en Périgord, nous avons rencontré deux actes relatifs au château de Montlaur, proche de Concorès, jusqu'alors totalement inconnu, du moins sous ce nom.

Il s'agit d'abord, dans un acte de réquisition de 1320 (1), de la transcription d'un hommage consenti le 31 mai 1260 par Guillaume Gavis (2), chevalier de Concorès, en faveur de Guillaume de Guerre, fils d'Amalvin de Pestilhac (3). Il reconnaît en particulier tenir du seigneur de Mechmont tout ce qu'il possède dans la paroisse de Concorès sauf ce qu'il a « *dins los murs ni dins los valatz de la mota de Molaurs* ».

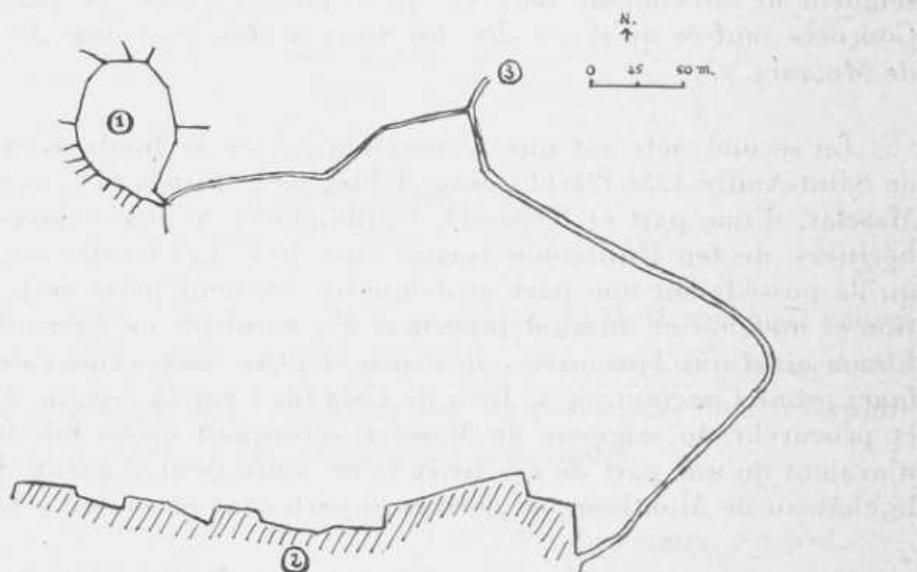
Le second acte est une transaction passée le lundi avant la fête de Saint-André 1336 (21-11) entre Ichier de Concorès (4), seigneur de Masclat, d'une part et Bertrand, Guillaume et Aymeric Gavis comme héritiers de feu Guillaume Gavis, chevalier. Les Gavis soutenaient qu'ils possédaient une part et demie sur les neuf parts de la juridiction et *mercum et mixtum imperium* des paroisses de Concorès et de Linars ainsi que leur part « *in castro et infra muros castri de Montlaur prone Concoretum* ». Jean de Cala (de Caus ?) recteur de Linars et procureur du seigneur de Masclat, rétorquait qu'en fait les Gavis n'avaient qu'une part de ces lieux et ne jouissaient d'aucun droit sur le château de Montlaur, ce dernier appartenant en entier à Ichier.

On transigea le même jour en présence de Raymond de Veyrières, fils de Bernard, habitant Concorès. L'aîné des Gavis, Guillaume, assisté de Guilhem de Leggue (5), sa mère, renonça à ses prétentions sur Montlaur et à la demi-part litigieuse. Il obtint par contre la direction d'une terre inculte qu'il revendiquait et une somme de vingt livres (6).

Une note du XVIII^e siècle, dépourvue de référence, accompagnant la transaction de 1336, précise que le château de Montlaur se trouvait

au lieu dit « Pech de la Rode », près de Concorès, et qu'il fut détruit car il gênait la circulation sur la route de Cahors à Gourdon.

En nous reportant au cadastre du siècle dernier, il n'a pas été difficile de localiser l'ancienne motte qui occupe effectivement le sommet du Pech de la Rode (parcelle D. 1742). Une reconnaissance sur le terrain nous a conduit par un chemin partant du fond du bourg de Concorès, et qui fut jadis un tronçon d'une route de Cahors à Gourdon, jusqu'à un isthme reliant au plateau le promontoire de la Rode. On emprunte alors un autre chemin assis sur un remblai de pierres du causse qui s'achève au bord d'un large fossé englobant une motte incontestablement artificielle. Ce fossé, aujourd'hui peu profond, détermine une ellipse dont les axes sont approximativement de 70 et de 55 mètres. Le sommet de la motte, l'espace utile, ne dépasse pas 40 mètres sur 25. Il est difficile de s'en rendre compte car l'on progresse dans un fourré de génévriers et d'épineux. Une personne d'environ 40 ans nous a dit avoir gardé les brebis sur ce pech lorsqu'elle était jeune fille. Elle y a vu des murs qui disparaissent aujourd'hui sous ce fouillis. On ne peut envisager la moindre étude sans débroussaillage préalable. Chemin faisant, à hauteur du col, nous avions trouvé un fragment de tuile à rebord.



Situation de la motte de Montlaur : 1. motte - 2. Bourg de Concorès
3. Chemin de Gourdon par la serre de Linars

Notre découverte n'en est pas tout à fait une car Delpon et Albe ont connu le château, le premier, sans nette localisation, pour y signaler la découverte de vestiges antiques et médiévaux (7), le second sous le nom de château de la Rode. Il explique ce toponyme par le fait que le bailey royal de Concorès y aurait tenu ses assises (8). Cela nous semble bien improbable. En fait ce nom de « la Rode » ne sem-

ble pas très ancien. Nous serions tenté de l'expliquer par la forme vaguement circulaire de ce fossé insolite ceinturant le sommet du pêch. Il aurait supplanté le nom de Montlaur encore attesté en 1367 (9) et que l'on retrouve sur le cadastre du XIX^e siècle, à peine corrompu en *Maullau* pour désigner le flanc nord-ouest de ce promontoire.

Beaucoup plus grave nous semble le fait qu'Albe rapporte à notre château de Montlaur les nombreux actes passés au *castrum* de Concorès. En réalité, un *castrum* est d'abord une agglomération fortifiée (10). Bien que nichée au fond d'une étroite vallée dominée par la motte de Montlaur, la localité de Concorès ne devait pas être dépourvue de défenses. Elle abritait au XIV^e siècle un petit monastère (11) et les maisons de quelques donzels (12). Rien ne permet donc de confondre deux fortifications voisines mais distinctes.

Faut-il prendre à la lettre l'affirmation de Delpon selon lequel les monnaies les plus récentes trouvées à Montlaur seraient antérieures au règne de Charles VII ? Nous aurions alors un *terminus ad quem* très vraisemblable de son occupation. Rien n'interdirait d'y placer le « *chasteau disruit* », situé dans la juridiction de Concorès, dénombré en 1504 par Catherine Flamenca, dame de Brusac, veuve du premier Galiot de Genouillac, pour le compte de l'un de ses fils qui le tenait de son grand-père, Jean de Salignac, seigneur de Maniac (13).

Enfin, il est permis de se demander si en 1260, la motte de Montlaur ne constituait pas un alleu.

Mis à part le Bas-Quercy pour lequel nous avons pu dresser une liste des anciennes mottes, ce type de fortification reste rare dans notre région. On notera qu'il n'est entré que deux fois dans la formation du toponyme d'une paroisse : la motte de Massaut aujourd'hui Lamothe-Fénelon et Lamothe-Cassel. Ajoutons que l'hommage rendu en 1260 par Guillaume Gavis concernait également « *tot aquo que a en la mota e en la parroquia de Deganhac* ».

Jean LARTIGAUT.

(1) Par cet acte du mardi après la fête de Saint-Vincent () Bertrand de Guerre, seigneur de Montamel, requiert Guillaume Gavis, chevalier de Concorès, de lui rendre hommage suivant les instruments anciens.

(2) Bien que l'on ait généralement admis la forme Gari ou Garin, il ne nous est pas possible de lire autrement que Gavis.

(3) Il semble bien que les Pestilhac et les Guerre ne formaient qu'une seule famille dans la première moitié du XIII^e siècle, ce qui étend leur zone d'influence au Gourdonnais et à la vallée du Vert. L'hommage de 1260 est à mettre en parallèle avec l'hommage rendu par Guillaume de Guerre à Alphonse de Poitiers en 1259 (Arch. nat., J.J. 11, fol. 93^o et 94). Voir aussi les hommages à Amalvin et de Gasc de Pestilhac (*Ibidem*, fol. 93 et 93^o).

(4) Il s'agit d'un membre de la famille Ichier ou Ithier de Concorès dont le prénom devait être Ichier (Cf. l'Icherie à Puy-l'Evêque).

(5) D'une famille noble de Carlux en Périgord, à ne pas confondre avec les Leygue, bourgeois de Gourdon et coseigneurs de Prouillac au XV^e siècle.

(6) Grosse en parchemin de l'acte reçu par P. de Redolelhi, notaire royal (de Labastide-Fortanière).

(7) DELPON (J.-A.), *Statistique du département du Lot*, tome I (1831), p. 483. « Près du chef-lieu de cette commune (Concorès) située sur les bords du Céou, dans le canton de Saint-Germain, on reconnaît sur un plateau de nombreux vestiges de constructions ainsi que des traces de fossés et de remparts. On y a découvert fréquemment des médailles d'empereurs romains, des monnaies des rois de France antérieures à Charles VII, des cornalines, des agathes, des hyacinthes et d'autres pierres gravées d'une très belle exécution. L'une représentait un guerrier tenant d'une main le bâton de commandement : on a cru y reconnaître les traits de Jules César. Nous en avons une autre, gravée aussi en creux comme la première, qui offre Apollon donnant des leçons de musique à un satyre... »

(8) *Monographies paroissiales, Concorès* (Microfilm aux Arch. dép. Lot).

(9) Archives du château de Besse. Donation par Guillaume Gavis, recteur de Grand Roque, coseigneur de Concorès à Bertrand Gavis, donzel de Clermont, entre autres biens d'une vigne au lieu dit Montlaur confrontant la vigne de R. de Petrillia et le chemin de Concorès à Linars.

(10) Ceci est la règle mais dans la transaction de 1336, Montlaur est désigné par le terme de *castrum* et non par celui de *castellum*.

(11) Acte cité notre 9, l'*hospicium* de Guillaume Gavis situé à Concorès confronte le *monasterium* du lieu, un prieuré d'Augustins.

(12) Nous avons déjà noté les Veyrières qui possédaient le château de Beauregard sur l'autre versant de la vallée du Céou. L'acte que nous venons d'utiliser fait connaître les Carrof que l'on rencontre surtout à Luzech et au sud du Lot à Bélaye et à Montcuq. On peut ajouter au milieu du XIV^e siècle les *La Vaycha* et les *Peyrilles*. Nous devons à un membre de cette dernière famille, chanoine de Nîmes, des détails sur la prise de Concorès par les Anglais (DENIFFFLE H.), *La guerre de Cent ans et la désolation des églises, monastères et hôpitaux de France*, tome II (1889), p. 821 et sq. (Déposition du 9^e témoin de l'*Informatio Caturcensis*).

(13) Bibl. mun. Cahors, fonds Greil n° 138, fol. 118 (Analyse de M. d'Alauzier). La part de Concorès héritée de Jean de Salignac est comme celle des *Tocabus* de Clermont, successeurs des Gavis, de 4/13 de la juridiction.

En 1459, Antoine de Salignac, seigneur de Fénelon évoque des acquisitions faites par son oncle Jean de Salignac, seigneur de Salignac et Concorès. (Anciennes archives de Fénelon appartenant à Mme la Comtesse de Maleville).